

Réf: Dossier 303808

## Avis de constitution

### SOCIETE « AKOUA MINING »

Siège ABIDJAN Commune de Abidjan, Cocody riviera  
abatta carrefour nouveau goudron à gauche, lot 344, ilot  
30., Lot 344, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOUA MINING »

Objet : La société a pour objet, en Côte d'Ivoire, dans la zone OHADA et à l'étranger :

L'exploration et l'exploitation de l'Or de Colombo Tantalite (Coltan), du Fer, du Manganèse, de la Chromite, du Lithium, de Palladium, de substances de carrière, du diamant, de gîtes minéraux économiquement exploitable, plus généralement les terres rares, les métaux de base, les substances énergétiques, les pierres et métaux précieux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Commune de Abidjan, Cocody riviera abatta carrefour nouveau goudron à gauche, lot 344, ilot 30., Lot 344, Ilot 30

Dirigeant(s) M DAGO MÉDÉ EMMANUEL LAZARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04193 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25452/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

